

COUR D'ASSISES DE L'AIN
CINQUIEME SESSION DE L'ANNÉE 2026

Lundi 7 Septembre 2026

du Lundi 14 Septembre 2026 au Vendredi 18 Septembre 2026

ET

COUR CRIMINELLE DE L'AIN
CINQUIEME SESSION DE L'ANNÉE 2026

du Mardi 8 Septembre 2026 au Jeudi 10 Septembre 2026

N° greffe	Audiences	Personnes concernées	Ministère Public
	<p>Lundi 7 Septembre 2026 à 09 heures : ACCUEIL DES JURES ET RÉUNION D'INFORMATION</p> <p>Lundi 7 Septembre 2026 à 10 heures : REVISION DE LA LISTE DES JURES</p> <p>Lundi 7 Septembre 2026 à 14 heures : AUDIENCE SUR INTÉRÊTS CIVILS (SANS JURÉS)</p>		
26/0005	<p>Mardi 8 Septembre 2026 Mercredi 9 Septembre 2026 Jeudi 10 Septembre 2026</p> <p>(chaque jour à 09 heures)</p>	<p style="text-align:center"><u>COUR CRIMINELLE DÉPARTEMENTALE</u></p> <p style="text-align:center"><u>(SANS JURÉS)</u></p> <p>....., Détenu Assisté par Me Philippe BONTEMS</p> <p>VIOL COMMIS SUR UN MINEUR DE 15 ANS PAR UN MAJEUR AVEC DIFFERENCE D'AGE D'AU MOINS 5 ANS AGRESSION SEXUELLE SUR UN MINEUR DE 15 ANS PAR UN MAJEUR AVEC DIFFERENCE D'AGE D'AU MOINS 5 ANS AGRESSION SEXUELLE AGRESSION SEXUELLE AGRESSION SEXUELLE AGRESSION SEXUELLE AGRESSION SEXUELLE VIOL COMMIS SUR UN MINEUR DE 15 ANS PAR UN MAJEUR AVEC DIFFERENCE D'AGE D'AU MOINS 5 ANS TENTATIVE DE VIOL COMMIS SUR UN MINEUR DE 15 ANS PAR UN MAJEUR AVEC DIFFERENCE D'AGE D'AU MOINS 5 ANS VIOL COMMIS SUR UN MINEUR DE 15 ANS PAR UN MAJEUR AVEC DIFFERENCE D'AGE D'AU MOINS 5 ANS AGRESSION SEXUELLE SUR UN MINEUR DE 15 ANS PAR UN MAJEUR AVEC DIFFERENCE D'AGE D'AU MOINS 5 ANS CORRUPTION DE MINEUR DE 15 ANS AGRESSION SEXUELLE SUR UN MINEUR DE 15 ANS PAR UN MAJEUR AVEC DIFFERENCE D'AGE D'AU MOINS 5 ANS CORRUPTION DE MINEUR DE 15 ANS</p> <p><u>Parties civiles :</u></p> <p>..... Représenté ou assisté par Me Arnaud PIARD</p>	

N° greffe	Audiences	Personnes concernées	Ministère Public
25/0016	<p>Lundi 14 Septembre 2026 Mardi 15 Septembre 2026 Mercredi 16 Septembre 2026</p> <p>(chaque jour à 09 heures)</p>	<p style="text-align: center;"><u>COUR D'ASSISES D'APPEL</u></p> <p>....., Détenu Assisté par Me Javotte MARCETTEAU DE BREM et Me Jean-Christophe BASSON-LARBI</p> <p>RÉCIDIVE DE TENTATIVE D'EXTORSION COMMISE AVEC UNE ARME RÉCIDIVE DE VOL AVEC UNE ARME ÉVASION RÉCIDIVE PAR LE CONDUCTEUR D'UN VÉHICULE D'OBTEM-PÉRER A UNE SOMMATION DE S'ARRETER EXPOSANT DIREC-TEMENT AUTRUI A UN RISQUE DE MORT OU D'INFIRMITÉ RÉCIDIVE DE VOL PAR UN MAJEUR AVEC L'AIDE D'UN MI-NEUR RÉCIDIVE DE MISE EN DANGER D'AUTRUI (RISQUE IM-MEDIAT DE MORT OU D'INFIRMITÉ) PAR VIOLATION MANI-FESTEMENT DÉLIBÉRÉE D'OBLIGATION REGLEMENTAIRE DE SÉCURITÉ OU DE PRUDENCE LORS DE LA CONDUITE D'UN VÉHICULE TERRESTRE A MOTEUR</p> <p><u>Parties civiles :</u></p> <p>..... Représentée ou assistée par Me Johann FOUBERT</p>	
25/0033	<p>Jeudi 17 Septembre 2026 Vendredi 18 Septembre 2026</p> <p>(chaque jour à 09 heures)</p>	<p style="text-align: center;"><u>COUR D'ASSISES D'APPEL</u></p> <p>....., Détenu Assisté par Me Marie AUDINEAU</p> <p>VIOL</p> <p><u>Parties civiles :</u></p> <p>..... Représentée ou assistée par Me Bénédicte PAVLOU</p>	

Le
Le président coordonnateur du pôle criminel

Bourg-en-Bresse, le
La procureure de la République,